

A.S.A. DE LA VALLEE DE LA VAUX

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DELIBERATIONS N°02-2019

Date de convocation : 16 mars 2019

Date de réunion : 30 avril 2019

Nombre de voix en exercice : 855

Nombre de voix présentes ou représentées: 270

L'an DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi 30 avril à 11h10 se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire les propriétaires de l'Association Syndicale Autorisée de la Vaux légalement convoqués à la salle des fêtes d'Ecly.

Sous la présidence de Monsieur Thomas MONCLIN

Etaient présents en tant que syndics :

Etaient excusés :

Monsieur Christian BAUDET
Monsieur Claude CARBONNEAUX
Monsieur Philippe DOYEN
Monsieur Pierre JADOT
Monsieur Michel MASSART
Monsieur Thomas MONCLIN

Monsieur Adrien DEMAULJEAN, Conseiller Technique Chambre d'Agriculture service SUAT/UDASA.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activités 2017/2018
- Renouvellement des syndics groupe 1
- Questions diverses

Le président ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes, la commune d'Ecly pour la mise à disposition de la salle et propose de commencer la réunion.

Il est constaté que le quorum est atteint.

Rapport d'activités 2017-2018

Le conseiller indique que l'ASA souhaitait entreprendre des travaux sur la tranche indiquée dans le programme pluriannuel à savoir de la limite amont du périmètre jusqu'au bois d'Inaumont mais que suite au désistement d'un partenaire financier majoritaire, il a été décidé de reporter ces travaux. Ainsi, la tranche de travaux initialement prévue en 2015 a été réalisée durant l'hiver 2016-2017.

Le conseiller indique qu'habituellement, ces travaux ont lieu l'été mais que les conditions exceptionnelles de fin d'année ont permis d'entreprendre ces travaux à cette période (niveau d'eau relativement bas et gel prolongé)

- **Travaux d'entretien de la Vaux (2 900ml)**
 - Commune(s) concernée(s): Hauteville, Justine-Herbigny & Inaumont
 - Descriptif travaux:
 - Coupe sélective de la végétation menaçant ou risquant de compromettre les écoulements,
 - Désencombrement du lit,
 - Entreprise retenue : Forêts et Paysages
- Montant des travaux : 7 867 € HT (*dont 327€ compt*)
(*Wx + Frais de presse + Moe*)
- Plan de Financement
 - Agence Seine Normandie : 40 %
 - Entente Oise Aisne : 20 %
 - ASA : 40 %
- **Mise en place de la compétence GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Le conseiller indique que cette nouvelle compétence obligatoire aux communes depuis le 1^{er} janvier 2018 et transférée directement aux intercommunalités est issue de la loi Notre, modifiant l'organisation territoriale. C'est désormais les EPCI-FP (Etablissement Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre) qui seront à même de pouvoir engager des travaux sur leur territoire.

Dans le même temps, l'agence de l'eau Seine Normandie à engager un nouveau programme d'accompagnement des maître d'ouvrage et dans lequel il est indiqué que la participation à des travaux d'entretien courant de la ripisylve serait nulle.

Ainsi, l'ASA ne dispose plus de partenaires financiers publics pour entreprendre les travaux habituels.

Suite à cette nouvelle compétence, il est indiqué que les EPCI (communautés de communes) pourraient à l'avenir devenir un partenaire de l'ASA, ceux-ci pouvant se doter de moyens pour intervenir sur ces problématiques.

- **Parcours de la partie aval du périmètre**

La partie aval du périmètre (de la route d'Ecly-Inaumont à la confluence de la Vaux avec l'Aisne) a fait l'objet d'un parcours sur l'ensemble de son linéaire afin de savoir quels étaient les secteurs présentant une dégradation importante et nécessitant une intervention.

Au vu des observations faites et du contexte de mise en place de la GEMAPI, il ne paraît pas nécessaire d'intervenir en 2019. Cependant, une intervention en 2020 devra être à programmer pour ne pas voir les secteurs se dégrader trop rapidement ou nécessité des interventions à coût élevé.

Renouvellement des syndics du groupe 1

Les personnes du groupe 1 demandent le renouvellement de leur mandat, à savoir :

Messieurs Pierre JADOT, Philippe DOYEN, Ludovic BUGNET, Emmanuel NOZET, Guy BRODIER et Claude CARBONNEAUX.

Il est demandé à l'assemblée si des personnes souhaitent intégrer le bureau de l'ASA.

Renouvellement du groupe :

Résultat du vote à main levée : Pour : unanimité.

o **Budget primitif 2019**

Les décisions suivantes sont prises :

- Section de fonctionnement :

Les membres du comité demandent le concours du receveur de Rethel pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable, et acceptent de verser l'indemnité correspondante.

Le montant des taxes syndicales reste inchangé pour l'exercice 2017, à savoir :

- Classe 1 : 4 €HT/ha

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 8 542.35 € et en investissement à 0 €.

Questions diverses

La commune d'Inaumont s'interroge sur une intervention possible au niveau d'un fossé situé en aval du village et qui conflue avec le Plumion. Ce fossé sort d'une mare à canard avant de passer dans un busage. Cependant celui-ci déborde dans la culture voisine avant le passage busé. Une visite sur place sera à prévoir pour savoir si une intervention est nécessaire.

M. GUILLAUME, propriétaire riverain indique subir une érosion importante de la berge sur sa propriété située en aval du pont de la route Ecly-Inaumont. Une visite avec le président est à prévoir sur site.

N'ayant plus de questions, la séance est levée à 12h15.

Le Président,

Thomas MONCLIN